

CHAMPIONNAT INTERDEPARTEMENTAL FSGT de *Cross-Country* Dimanche 14 décembre 2014



Pour les clubs des départements ...

- 📍 PARIS (75)
- 📍 SEINE & MARNE SUD (77)
- 📍 YVELINES (78)
- 📍 Yonne (89)
- 📍 ESSONNE (91)
- 📍 HAUTS DE SEINE (92)
- 📍 VAL DE MARNE (94)
- 📍 VAL D'OISE (95)



DOSSIER DE PRESENTATION

Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Avec la participation :

- Des clubs locaux et d'entreprises : ESV (Entente Sportive de Vitry) et ASCV (Association Sportive des Communaux de Vitry), ASVA SANOFI AVENTIS CE
- De la Ville de Vitry sur Seine
- Du Conseil Général du Val-de-Marne (94)



SOMMAIRE

Introduction :	3
I- Accessibilité	4
1- Par la Route	4
1. Accessibilité du site	4
2. Accessibilité sur le site	4
2- Par les transports en commun	4
II- Réglementation du Cross	6
1- Catégorie d'accession	6
2- Qualification	7
III- Confort et sécurité des coureurs	8
1- Accueil	8
2- Sécurité	8
3- Vestiaire	8
4- Buvette	8
5- Autres	8
IV- Déroulé de l'évènement : organisation et récompenses	9
1- Horaires	10
2- Parcours	10
Bulletin d'inscription et Fiche officiels	101

INTRODUCTION

En 2014, cette édition du championnat Interdépartemental FSGT de Cross-Country se déroulera dans le Val-de-Marne.

Les clubs de Vitry Sur Seine en collaboration avec la Ville et le Conseil Général sont heureux d'accueillir ce Championnat de Cross-Country le 14 décembre 2014. En effet, c'est le Parc des Lilas qui a su retenir l'attention des clubs (ESV et ASCV) de la ville de Vitry sur Seine pour proposer l'organisation de cet événement sportif.

Pour cet événement, les clubs en collaboration avec la ville, le Conseil Général du Val-de-Marne, invite le département et la population locale à se mobiliser pour faire de ce temps sportif un moment de plaisir et de découverte de ce parc. C'est un événement incontournable dans l'agenda sportif des coureurs. Il se doit donc d'être représenté de la meilleure des manières en y conservant toutes ces valeurs.

En effet, la FSGT fête en 2014 ses 80 ans de sport populaire. Dans ce cadre un certain nombre d'initiatives ont été prises. L'organisation de ce championnat sera aussi une manière de mettre en exergue les valeurs de dépassement dans l'effort et d'entraide entre les clubs et avec les villes pour offrir de beaux championnats conviviaux et de qualité.

En cette occasion la ville de Vitry sur Seine va promouvoir l'athlétisme et sensibiliser autour d'un Cross unique et qui s'annonce déjà comme une grande partie de plaisir sportif.

I- Accessibilité

L'événement va se dérouler au « Parc des Lilas » à Vitry sur Seine dans le Val-de-Marne (94400). Le site est accessible par différentes voies.

- Rue Paul Armangot
- Rue Lemerle Vetter (par l'Avenue Colonel Fabien)
- Rue Julian Grimau
- Rue Watteau
- Rue Mario Capra

Il est accessible à tous publics et l'entrée est libre et gratuite.

Coordonnées particulières du site propre :

Tel. : 01 43 99 82 80

Mail : vie-des-parcs@cg94.fr

Site web: www.cg94.fr/parcs

1- Par la Route

1. Accessibilité du site

Accès par l'autoroute A86,

2. Accessibilité sur le site

Le Parc dispose de plusieurs entrées pour accéder au site.

- Deux entrées Principales :

Entrée 1 : Avenue du Colonel Fabien (accueil information)

Entrée 2 : Voie Georges Carré (Parking)

- Deux entrées Secondaires

Entrée 3 : Rue Mario Capra (accès piétons)

Entrée 4 : Rue Watteau

Il y a deux **Parkings** :

- Rue Julian Grimau
- Avenue Lemerle Vetter

2- Par les transports en commun

Les lignes importantes pour l'accès au site :

- M° Ligne 7 - Villejuif L. Aragon

Bus 293 - Arrêt Cité Moulin Vert & Bus 393 - Arrêt : Cité Moulin-Vert & Bus 185 - arrêt : Paul Armangot

- M° Ligne 14 - Bibliothèque F. Mitterrand

Bus 132 (sauf dimanche) - Arrêt J.-J. Rousseau

- RER C - Arrêt Choisy-le-Roi

Bus 183 - Arrêt Les Plâtrières & Trois communes

Depuis la Gare de Vitry sur Seine : Trajet d'environ 30min (RER C => 180 => 183)

Prendre le Bus 180 en *direction de Villejuif-Louis Aragon* jusqu'à Hôtel de Ville de Vitry- R. Derry. Prendre le Bus 183 à Hôtel de Ville de Vitry en *direction de Mairie d'Orly (Ou Rouget de Lisle ou Orly ville)* jusqu'à l'arrêt Trois communes. Puis environ 5 minutes à pied. Prendre le Boulevard Stalingrad, *Tourner à Droite* au Carrefour des trois communes, *Tourner à Gauche* Avenue de la République, *Tourner à Droite* Rue Guy Môquet et enfin arrivée sur **Rue Lemerle Vetter**

Depuis la Gare de Lyon : Trajet d'environ 40min. (RER D => TVM => 183)

Prendre le RER D en *direction de MELUN* (CORBEIL ou MALSHERBE), s'arrêter à Carrefour Pompadour. Puis prendre le Bus TVM à l'arrêt Pompadour *direction La Croix de Berny-RER* jusqu'à Rouget de Lisle. Prendre ensuite le Bus 183 à Rouget de Lisle *direction Porte de Choisy* et s'arrêter à l'arrêt Trois Communes. Puis environ 5 minutes à pied. Prendre le Boulevard Stalingrad, *Tourner à Droite* au Carrefour des trois communes, *Tourner à Gauche* Avenue de la République, *Tourner à Droite* Rue Guy Môquet et enfin arrivée sur **Rue Lemerle Vetter**

Depuis la Gare St Lazare : Trajet d'environ 1h. (M14 => M7 => 185)

Prendre le Metro 14 en *direction Olympiade* jusqu'à Pyramide. Puis prendre le Metro 7 *direction Marie d'Ivry* jusqu'à Porte de Choisy. Prendre ensuite le Bus 185, *direction Choisy Sud* jusqu'à l'arrêt Paul Armangot. Entrée à environ 500m

Depuis la Gare Montparnasse : Trajet d'environ 55min (M6 => M7 => 185)

Prendre le Metro 6 *direction Nation* jusqu'à Place d'Italie. Puis prendre le Metro 7 *direction Mairie d'Ivry* jusqu'à Porte d'Italie. Prendre le Bus 185, *direction Choisy Sud* jusqu'à l'arrêt Paul Armangot. Entrée à environ 500m

II- Réglementation du Cross

1- Catégorie d'accession

Les CATÉGORIES d'AGE 2014-2015

La licence omnisports annuelle de la F.S.G.T. est valable :

- soit du 1^{er} septembre au 31 août = saison sportive
- soit du 1^{er} janvier au 31 décembre = année civile

La saison sportive en athlétisme va du 1^{er} septembre au 31 août. **Le changement de catégories suit le rythme de la saison sportive et s'effectue au 1^{er} septembre.**

→ La saison hivernale de cross et indoor F.S.G.T. commence en novembre/décembre.

→ Les clubs FSGT organisateurs de courses hors stade (inscrites à des challenges) ont libre choix dans l'application des catégories pour la période septembre / décembre.

MINIMOUS / MINIPOUS	né(e)s en 2008 et 2010
MOUSTIQUES	né(e)s en 2006 et 2007
POUSSIN(E)S	né(e)s en 2004 et 2005
BENJAMIN(E)S	né(e)s en 2002 et 2003
MINIMES	né(e)s en 2000 et 2001
CADET(TE)S	né(e)s en 1998 et 1999
JUNIORS	né(e)s en 1996 et 1997
SENIORS 1	né(e)s entre 1986 et 1995
SENIORS 2	né(e)s entre 1976 et 1985
VÉTÉRANS 1	né(e)s entre 1966 et 1975
VÉTÉRANS 2	né(e)s entre 1956 et 1965
VÉTÉRANS 3	né(e)s entre 1946 et 1955
VÉTÉRANS 4	né(e)s entre 1941 et 1945
VÉTÉRANS 5	né(e)s en 1940 & avant



1. La participation aux championnats départementaux de cross est obligatoire pour pouvoir participer aux championnats régionaux et aux championnats fédéraux.

2. Les participants doivent être licenciés à la FSGT au titre de la saison en cours. La date limite d'inscription pour les catégories CADETS à VÉTÉRANS est fixée au **lundi 1^{er} décembre 2014 à midi**.

Au-delà il sera possible de s'inscrire sur place **UNIQUEMENT SUR PRÉSENTATION DE LA LICENCE**. Aucune dérogation ne sera accordée sur place.



Les inscriptions doivent être adressées à cs16@orange.fr sur un fichier excel écrit en MAJUSCULE avec les colonnes et renseignements suivants :

NOM - PRÉNOM	CATÉGORIE	CLUB	N° COURSE
--------------	-----------	------	-----------

3. Afin de simplifier le système d'inscription au CROSS départemental tous les licenciés de la catégorie ENFANT des clubs seront automatiquement engagés pour cette compétition.

4. Compte tenu du différentiel entre les licenciés et les athlètes participant au championnat, les étiquettes précisant les coordonnées des athlètes engagés seront à coller sur les dossards. Merci de préciser au moment du retrait des étiquettes, le nombre de dossards dont vous avez besoin (correspondant au nombre d'athlètes présents effectivement le 15 décembre).

⇒ **Il faut donc prévoir un temps avant le début de la compétition !**

5. En conformité à la réglementation fédérale, les athlètes seniors et vétérans courent dans leur catégorie initiale.

6. Les athlètes qui ne pourraient participer aux championnats départementaux peuvent éventuellement être repêchés pour le championnat régional avec justificatif à fournir dans les 48 heures qui suit l'épreuve à leur Comité respectif. Rappel : réglementation fédérale de CROSS + repêchage.

Les athlètes ayant participé à une autre compétition le jour des championnats départementaux ne pourront être repêchés.

2- Qualification

Tous les athlètes à jour de leur licence peuvent prendre à ce championnat sans qualification préalable. Les athlètes doivent obligatoirement participer aux compétitions avec le maillot du club pour lequel ils sont engagés. Ce maillot (ou une tenue type survêtement, veste... portant le nom du club) doit être portés lors de la remise des récompenses.

Pour INFO : La participation régulière aux compétitions de la F.S.G.T. est le critère premier et essentiel pour être sélectionné(e) aux différentes compétitions de niveau national.

A son arrivée au Parc départemental "des LILAS", chaque responsable de club doit retirer au Secrétariat son "enveloppe complète" dans laquelle se trouveront les dossards et la liste de tous les athlètes inscrits (en cas d'erreur de saisie ou d'inscription, merci de le signaler

immédiatement au secrétariat). Toute utilisation d'un dossard autre que le sien entraînera la disqualification de l'athlète concerné(e), quelle que soit la catégorie d'âge.

III- Confort et sécurité des coureurs

Tâches	Commissions / Clubs à compléter en fonction des retours
Directeur de réunion	Daniel Cathala
Speaker	Alain Gourdon + une autre personne
Accueil/inscriptions/ résultats	Chantal + Nabila + 3 personnes de l'ASCV
Buvette	Valérie (ESV Athle + Comité)
Juges de parcours	Alain Guegan + sollicitation une personne de Brétigny
Starter	Christian + Marie Colombe
Juges à l'arrivée	Attente des réponses des Clubs de l'interdépartemental
Signaleurs	Attente des réponses des Clubs de l'interdépartemental – besoin 10 pers.
Chronométrage	ASCV + un autre club volontaire avec son chrono
Protocole Récompense	Mounia + une autre personne

1- Accueil

Il est important de noter que l'entrée principale ou se trouve le pole information se trouve à l'entrée 1 (Avenue du Colonel Fabien).

2- Sécurité

Un poste secours sera disponible sur le site. Le Commissariat de Vitry-sur-Seine, et la Police Municipale de Vitry-sur-Seine ainsi que les pompiers seront prévenus de l'organisation de cette épreuve officielle. Merci aux clubs de venir avec leur pharmacie.

3- Vestiaire

Les Athlètes disposeront de vestiaires (tente), de douches (Stade Gosnat), et des toilettes à leur disposition, au sein du parc.

4- Buvette

Une buvette avec boissons, denrées chaudes et gâteaux sera mise en place.

5- Autres

- **Tentes**

Un lieu spécifique est réservé aux tentes des clubs, groupe électrogène etc.
Merci de le respecter et de laisser tout le site du cross propre avant votre départ.

IV-Déroulé de l'évènement

POINT SUR L'ORGANISATION

Il y a bien évidemment nécessité que **chaque club**, à son arrivée sur le site, prenne en charge une partie des charges du jury et plus spécifiquement de manière obligatoire...

- ✗ Signaleurs (besoin : 10 personnes)
- ✗ Juges à l'arrivée
- ✗ Protocole et podium

Pour ce faire, remplissez la fiche organisation à envoyer avec vos engagements pour le 1^{er} décembre 2014

RECOMPENSES

Dans chaque catégorie sont décernées :

- 1 médaille aux 3 premiers, (sauf cross court)
- 1 coupe par équipe
- 1 médaille à tous les moustiques filles et garçons

Classements par équipe (*application de la réglementation fédérale*)

- Pour toutes les catégories de jeunes garçons et filles (Poussins, Benjamins et Minimes) Les 3 premiers*
- Pour les catégories cadets, cadettes, juniors garçons et filles Les 3 premiers*
- Pour les catégories séniors masculins 1 et 2 confondus Les 4 premiers*
- Pour la catégorie séniors filles 1 et 2 confondues Les 3 premières*
- Pour la catégorie vétérans 1 Les 4 premiers*
- Pour la catégorie vétérans 1 Les 3 premières*
- Pour les catégories vétérans et vétérans 2 Les 3 premiers*
- Pour les catégories vétérans et vétérans 3, 4 et 5 confondues Les 3 premiers*

Pour les clubs présentant plusieurs équipes dans une même catégorie, il conviendra donc de prendre en compte le fait que les classements s'établissent sur 3 ou 5 coureurs.

1- Horaires

Horaires	catégories	Circuit	Distances approximatives
10h30	Course 1 VM	3GB +Arrivée	6039m
11h10	Course 2 MoF	1PB	809m
11h20	Course 3 MoM	1PB	809m
11h30	Course 4 PF & PM	1PB +Arrivée	1203m
11h45	Course 5 BF & crosscourt	2PB	2135m
12h05	Course 6 BM & MF	3PB	2427m
12h25	Course 7 MM & CF	1PB+1GB+Arrivée	3164m
12h50	Course 8 CM & JF	1PB+1GB +Arrivée+ parcours de liaison	3456m
13h15	Course 9 S1F S2F VF	1PB+2GB+Arrivée	5018m
13h45	Course 10 JM - S1M - S2M - V1M	4GB+Arrivée	7869m

2- Parcours

Circuits en cours de réalisation. Ils seront envoyés ultérieurement. Les distances sont les bonnes.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION (PAPIER)

CHAMPIONNAT InterDépartemental F.S.G.T. de CROSS COUNTRY

14 décembre 2014 – VITRY SUR SEINE (94)

PARC DEPARTEMENTAL DES LILAS

CLUB <i>en toutes lettres</i>	
---	--

SIGLE DU CLUB _____ COMMISSION _____

RESPONSABLE _____

Téléphone D _____ T _____ P _____

Email _____ @ _____

NOM	PRENOM	Sexe	Né(e) en	Catégorie	N°Course	N° licence

Les licences sont à présenter à toute réquisition du jury

Formulaire à retourner LISIBLEMENT rempli ou à reproduire sur fichier Excel
au plus tard le 1^{er} décembre 2014 :

FSGT 94 115 ave Maurice Thorez

94200 Ivry Sur Seine

FICHE D'OFFICIELS

CHAMPIONNAT interdépartemental FSGT de Cross Country

14 décembre parc des lilas à Vitry sur seine

Nom du club	
Nom du responsable	

Liste des officiels proposés

NOM	PRENOM	Poste souhaité

ANNEXE :

Plan d'accès au site

